

Prestations

Les bibliothèques offrent :

- des livres documentaires et de fiction, des revues, des BDs, des mangas et des jeux de société à emprunter ou/et à consulter sur place ;
- des DVDs et des lecteurs DVD portables à emprunter ;
- un accès aux bases de données Universalis, Cairn, Europresse et Pressreader ;
- un accès aux vidéos et ressources Educ'Arte ;
- des espaces de travail ;
- des postes informatiques ;
- un soutien pour vos recherches documentaires.

Inscription

A votre arrivée au Gymnase du Bugnon, merci de passer à l'une des bibliothèques avec votre carte d'étudiant·e ou une pièce d'identité afin d'activer votre compte ou de vous enregistrer.

Si vous avez déjà une carte d'une bibliothèque vaudoise, prenez-la avec vous. Si ce n'est pas le cas, vous recevrez une carte de bibliothèque lors de votre visite.

Bibliothèque Ours

Lundi	8h00 - 16h30
Mardi	8h00 - 16h30
Mercredi	8h00 - 12h00
Jeudi	8h00 - 16h30
Vendredi	8h00 - 12h00

Rue du Bugnon 5, 1005 Lausanne
biblio.ours@eduvaud.ch
021 316 36 86

Bibliothèque Sévelin

Lundi	9h00 - 16h30
Mardi	9h00 - 16h30
Mercredi	9h00 - 16h30
Jeudi	9h00 - 16h30
Vendredi	9h30 - 12h30

Av. de Sévelin 44, 1004 Lausanne
biblio.sevelin@eduvaud.ch
021 557 81 95

Visiter notre site internet



<https://bibliotheque.bugnon-web.ch/>

**Vous êtes les bienvenu·e·s dans
l'une ou l'autre bibliothèque**

INFORMATIONS PRATIQUES



Présentation

Chaque site du Gymnase du Bugnon possède sa propre bibliothèque.

Les bibliothécaires du Gymnase du Bugnon vous invitent à venir découvrir les collections de livres, BDs et mangas, revues, DVDs et jeux de société de votre site.

Les bibliothèques sont destinées aux étudiant·es, aux enseignant·es et au personnel administratif et de support du Gymnase du Bugnon.

Les bibliothèques font partie du **réseau Renouvaud**. Le réseau Renouvaud réunit 110 sites de bibliothèques parmi lesquelles les sites de la BCU Lausanne, des bibliothèques patrimoniales, universitaires, des Hautes Ecoles, spécialisées, médicales, d'archives et de musées, ainsi que des bibliothèques communales et scolaires.



Emprunts

Vous pouvez emprunter jusqu'à **20 documents** à la fois sans distinction de support dans les bibliothèques du Gymnase du Bugnon. De plus, vous pouvez également emprunter 10 documents dans une autre bibliothèque du réseau Renouvaud. De manière générale, la durée de prêt est de **28 jours**.

Prolongations

Le prêt des documents peut être prolongé pour autant qu'ils n'aient pas été réservés par un·e autre lecteur·rice. Le nombre de prolongations correspond, au maximum, à quatre fois la durée de prêt initiale.

Réservations

Un document déjà emprunté par un·e autre lecteur·rice peut être réservé via l'outil de recherche Renouvaud ou au guichet de prêt. Dès qu'il est disponible, vous êtes averti·e par courriel.

Carte de bibliothèque

La présentation de la carte de bibliothèque est demandée à chaque emprunt. Le prêt est personnel et engage la responsabilité de la personne qui l'effectue.

Rappels et échéances

A titre informatif, les bibliothèques envoient des avis, par courriel uniquement,

- 2 jours avant la date d'échéance
- 1 jour après l'échéance (1er rappel)
- 8 jours après (2ème rappel)
- 29 jours après (3ème rappel)

Vous restez cependant responsable de respecter les échéances fixées et communiquées lors de l'emprunt (à ce sujet, vous avez accès en permanence à votre situation via votre compte lecteur·ice).

Frais

Remplacement de carte de bibliothèque 5.-

Perte ou dégradation d'un document Prix du document